

Déclaration de Principes du GRC 2013 – L'Intégrité de la Recherche

Préambule

La conduite responsable de la recherche est l'essence même de l'entreprise scientifique et est intrinsèque à la confiance de la société dans la science. Dans le cadre de la conduite responsable de la recherche, les principes de base de l'intégrité de la recherche - à savoir l'honnêteté, la responsabilité, l'équité et la fiabilité - sont déclarés documents fondamentaux qui décrivent également les responsabilités des chercheurs et de la communauté scientifique.

Bien que les chercheurs et les établissements eux-mêmes demeurent responsables en dernier ressort de la conduite de la recherche avec intégrité, les organismes de financement de la recherche ont l'obligation de veiller à ce que la recherche qu'ils soutiennent soit menée conformément aux normes les plus élevées possibles. À cette fin, les participants à la deuxième réunion annuelle du GRC reconnaissent les principes suivants pour articuler les responsabilités des agences de financement de la recherche dans la création d'un environnement international propice à la recherche.

Les Principes

Leadership

Les organismes de financement de la recherche doivent donner l'exemple en matière de gestion responsable des programmes de recherche.

Promotion

Les agences de financement de la recherche devraient encourager les institutions à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des systèmes visant à promouvoir l'intégrité dans tous les aspects de la recherche.

Education

Les organismes de financement de la recherche devraient promouvoir la formation continue en matière d'intégrité de la recherche et développer des initiatives pour sensibiliser tous les chercheurs et les étudiants à l'importance de l'intégrité de la recherche.

Processus Transparents

Les organismes de financement de la recherche devraient, dans le cadre de leur mandat, publier des politiques et des procédures visant à promouvoir l'intégrité de la recherche et à traiter les allégations d'inconduite de la recherche.

Response to Allegations of Misconduct

Au cours de toute enquête sur une méconduite¹, les organismes de financement de la recherche devraient soutenir un processus qui valorise la responsabilité, la rapidité et l'équité.

¹ Les contrevenants à l'intégrité de la recherche peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, le plagiat, la fabrication et la falsification.

Conditions pour le soutien à la recherche

Les agences de financement de la recherche devraient intégrer l'intégrité à la recherche comme condition préalable à l'obtention et au maintien du financement par les chercheurs et les institutions.

Coopération internationale

Les agences de financement de la recherche collaboreront avec leurs partenaires pour soutenir et faciliter l'intégrité à la recherche dans le monde entier.